

Connaissez-vous le ministre éducateur ?

Rappelez-vous ce nom : Jean Zay (1904-1944), député à 27 ans, ministre à 31 ans, prisonnier politique à 36 ans, assassiné à 39 ans



Plus jeune député de France en 1932, Jean Zay devient le 4 juin 1936 ministre de l'Éducation nationale et des Beaux Arts du Front populaire. Pour lui, la République ne peut être défendue et servie que par un peuple instruit et éduqué dans ses valeurs démocratiques.

Adoptée le 2 mars 1937, sa réforme du système éducatif comprend des mesures ambitieuses : scolarité jusqu'à 14 ans, limitation des classes à 35 élèves, rythme scolaire allégé, classes d'orientation, construction d'écoles et de lycées, cantines et colonies de vacances.

On doit également à ce travailleur acharné la création du CNRS, le Musée national des Arts et Traditions populaires, la Réunion des théâtres lyriques nationaux et le festival de Cannes.

Emprisonné en 1941 par le gouvernement de Vichy, Jean Zay est assassiné le 20 juin 1944 par des miliciens.

Nous tenons à saluer ici la mémoire de Jean Zay, grand serviteur de l'Etat, ministre de l'Éducation Nationale visionnaire et ambitieux, à notre triste époque où la gestion tient lieu de vision politique, où l'éducation est considérée comme une charge, et où l'instruction du plus grand nombre semble ne plus être une priorité de notre pays.

Pour nous contacter :

Classes de 6 ^{ème} :	Madame Margot HYSON	tél : 01-34-13-84-28
Classes de 5 ^{ème} :	Madame Dominique GONZALEZ de LINARES	tél : 06-62-02-74-78
Classes de 4 ^{ème} :	Madame Elisabeth MARTIN-THIRACHE	tél : 01-34-13-94-61
Classes de 3 ^{ème} :	Madame Catherine VEY	tél : 06-74-55-65-35

et par courriel : fcpe-ermont-jules-ferry@laposte.net

Editorial

Notre seule politique : la défense de vos enfants !

A la rentrée une maman hésitante nous déclara : "Je reconnais que la FCPE est la plus active sur le Collège et je souhaite adhérer mais je ne veux pas faire de politique !". Telle fut notre réponse : "Vous avez raison Madame, nous non plus !". Cette maman a adhéré lors de notre Assemblée Générale du 19 septembre.

Notre seule politique, c'est la défense des intérêts de votre enfant en défendant notre Ecole Publique. Lorsque cela va mal nous le disons et essayons d'agir avec nos moyens. Quand il y a du positif nous le reconnaissons aussi. Ainsi lorsque le Ministre :

- approuve nos actions sur le **poids des cartables (voir page 2)** et propose un plan pour lutter contre ce fléau,
- affirme qu'il faut développer la liaison informatique enseignants/élèves/parents
- ou déclare qu'il faut développer les activités culturelles ou encore l'aide aux devoirs et l'accompagnement scolaire, alors nous disons "Bravo, bonne initiative !".

Mais lorsqu'à la rentrée on constate une réduction des personnels administratif et de surveillance, le resserrement des heures d'enseignement, avec des classes surchargées et des suppressions de poste, nous sommes inquiets et bien obligés de vous le dire !

Ce n'est pas de la politique, c'est la défense de notre belle Ecole Publique laïque !

Cette Ecole, fondement de notre société républicaine, se doit d'inculquer aux enfants, au-delà des acquis de la connaissance, les valeurs d'égalité et de fraternité, garantes de notre paix sociale, loin du communautarisme et de l'intégrisme que l'on voit se développer partout, avec les conséquences dramatiques que vous savez.

En cette période de crise économique qui prévoit un budget 2009 encore en recul dans l'Education nationale et près de 40 000 postes en moins sur 3 ans, nous, parents d'élèves FCPE, pouvons pourtant nous réjouir de l'embellie que nous devons à l'équipe de notre collège, tant la direction que le personnel administratif et bien sûr nos enseignants qui grâce à leurs compétences et à leur motivation, comme le prouvent les résultats du Brevet, ont encore placé notre Collège dans les tout meilleurs du Val d'Oise ! Qu'ils en soient sincèrement remerciés et qu'ils soient assurés que nous apporterons notre soutien à la manifestation nationale initiée par tous les syndicats d'enseignants le **Dimanche 19 octobre 2008** à Paris.

Surtout votez le 18 octobre ! C'est aussi par ce geste que nous pourrions pérenniser notre action de défense de l'éducation de vos enfants.

Bonne année scolaire,
Sincèrement vôtres

Vos représentants FCPE des Parents d'Elèves au Collège Jules Ferry

P.S. : retrouvez des informations pratiques en page 2 et l'agenda 2008-2009 en page 3

INFORMATIONS GENERALES

Effectifs du collège

705 élèves soit 192 en 3^{ème} dont 15 redoublants
172 en 4^{ème} dont 4 redoublants, 6 divisions
146 en 5^{ème} dont 3 redoublants, 6 divisions
195 en 6^{ème} dont 5 redoublants, 7 divisions.

On note une augmentation importante des effectifs dans chaque niveau sauf en 5^{ème}. Malgré l'ouverture d'une septième classe, certaines 6^{ème} comptent 28-29 élèves, résultat dû en partie à l'ouverture de la carte scolaire (dérogations...).

Résultats de l'orientation en 3^{ème}

68% sont allés en seconde générale ou technologique, les autres se sont orientés vers l'enseignement professionnel.

Résultats du brevet des collèges

88% dont 19 mentions Très Bien. Félicitations et merci à l'équipe enseignante !

INFORMATIONS UTILES

Conseillère d'orientation /psychologue : Madame Isabelle Cartan

- au collège le jeudi de 9h à 15h : prendre RDV auprès du secrétariat ; attention peu de places par semaine,
- au CIO d'Ermont, 37 rue Maurice Berteaux, le mercredi sur RDV (01 34 15 71 60, e-mail : cio-ermont@ac-versailles.fr)

Médecin scolaire : contact par les infirmières (lundi et jeudi)

Accompagnement scolaire : votre enfant peut se porter volontaire y compris pour une aide à l'organisation de son travail

Aides aux devoirs : convention passée avec la municipalité, a lieu après les cours au CMJ près du Collège ou aux Carreaux selon le lieu de résidence

Téléphone du Collège : 01 34 15 89 14

Chef d'établissement : Monsieur Rodet

Chef d'établissement Adjoint : Monsieur Chabenat

CPE (Conseillère Principale d'Education) : Madame Brunel

POIDS DES CARTABLES

Monsieur DARCOS, Ministre de l'éducation nationale, approuve l'action des Parents FCPE du collège Jules Ferry !

Dès l'année scolaire 2004/05 nous avons revendiqué au Conseil d'Administration l'allègement des cartables, fléau responsable au fil des années de lourdes séquelles dorsales chez de nombreux enfants. En 2006 nous lançons une action départementale et début 2007 quelques parents déguisés effectuaient des pesées d'enfants et de cartables devant le Collège. Certains parents ont ironisé en nous voyant, mais la télévision et la presse ont relayé cette initiative et la FCPE a lancé des actions dans toute la France.

Aujourd'hui (depuis son discours du 20 octobre 2007) Monsieur le Ministre nous donne raison et demande que tout soit mis en œuvre pour alléger au plus vite les cartables !

Il propose comme solutions des doubles jeux de livres, plus de casiers, des clés USB ou des liaisons informatiques interactives entre enseignants et élèves.

Merci à ceux et celles qui nous ont soutenus ! Il ne reste plus qu'à attendre le financement nécessaire...

Une fois de plus, la preuve est faite de l'utilité et du savoir-faire des parents FCPE !

LE COLLÈGE EN LIGNE

Le Collège a désormais son site internet : www.clg-ferry-ermont.ac-versailles.fr. Le site devrait s'étoffer prochainement, avec la mise en ligne du cahier de textes et de la liste des fournitures pour la rentrée prochaine.

JOURNAL N° 01/89

AGENDA 2008/2009

Calendrier des vacances scolaires :

Toussaint : du vendredi 24 octobre après les cours au jeudi 6 novembre au matin

Noël : du vendredi 19 décembre après les cours au lundi 5 janvier au matin

Février : du vendredi 13 février après les cours au lundi 2 mars au matin

Printemps : du vendredi 10 avril après les cours au lundi 27 avril au matin

Fin de l'année scolaire : jeudi 2 juillet au soir

Début de l'année scolaire 2009/2010 le mercredi 2 septembre au matin

Calendrier des conseils de classe :

Classes de 6^{ème} et 5^{ème}

1^{er} trimestre

du 4 au 9 décembre : conseils de classe

jeudi 11 décembre : remise des bulletins aux parents

2^{ème} trimestre

du 16 au 20 mars : conseils de classe

mardi 24 mars : remise des bulletins aux parents

3^{ème} trimestre

Non communiqué

Classes de 4^{ème} et 3^{ème}

1^{er} trimestre

du 21 au 27 novembre : conseils de classe

mardi 2 décembre : remise des bulletins aux parents

2^{ème} trimestre

du 5 au 10 mars : conseils de classe

jeudi 26 mars : remise des bulletins aux parents

3^{ème} trimestre

Non communiqué

Dates importantes

Samedi 18 octobre : rencontres parents profs des 6^{ème} de 9h à 10h restitution des évaluations des 6^{ème} de 10h à 12h

Jeudi 8 janvier : 6^{ème} et 3^{ème} rencontres individuelles parents/professeurs à partir de 17h

Mardi 13 janvier : 5^{ème} et 4^{ème} rencontres individuelles parents/professeurs à partir de 17h

Orientation des 3^{ème}

Du 15 au 19 décembre : Stages en entreprise des élèves de 3^{ème}

Jeudi 22 janvier à 20h30 : 1^{ère} réunion d'information des parents sur l'orientation en fin de 3^{ème} (avec la conseillère d'orientation)

Samedi 31 janvier : 2^{ème} réunion d'information des parents sur l'orientation en fin de 3^{ème} (avec les proviseurs des lycées de secteur)

27 et 28 janvier : Epreuves communes des élèves de 3^{ème}

LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES DU 18 OCTOBRE 2008

Pourquoi voter Samedi 18 Octobre ?

Les parents d'élèves élus ont voix délibérative au conseil d'administration, organe qui adopte le projet d'établissement, le budget et le règlement intérieur. Le C.A. statue sur les questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité. Il donne son avis sur les principes de choix des manuels et outils pédagogiques, sur la création d'options et de sections etc. À votre demande, les représentants élus peuvent assurer un rôle de médiateur auprès de la communauté éducative.

Si légalement voter est un devoir, pour nous adhérents FCPE c'est une obligation morale.

Ainsi, si par exemple :

a) vous enfant connaît :

- des problèmes de soutien scolaire, de fatigue, d'indiscipline ou même de violence qui l'amènent en conseil de discipline
- et vous, vous rencontrez des difficultés relationnelles avec l'administration ou le corps enseignant, vous vous interrogez sur des propositions d'orientation, etc.

alors vous nous trouverez à vos côtés pour vous conseiller ou vous représenter

b) problème de mobilier :

Trop peu de casiers ont été fournis pour pouvoir soulager les cartables, la salle informatique est sous-équipée, etc. Avec vous nous avons déjà agi, pour vous nous continuerons.

c) problèmes de personnels :

Des postes de professeurs ou de surveillants supprimés, des enseignants non remplacés, des emplois du temps déséquilibrés, oui encore, avec vous nous avons déjà agi et demain nous continuerons.

Pour être entendus, respectés, crédibles auprès de l'administration, du ministère, de l'académie ou de la Municipalité, il nous faut être représentatifs. Trop peu de parents votent encore.

Alors samedi 18 octobre au Collège, ou avant cette date par correspondance, VOTEZ !